DEPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT DE
MONTBELIARD

CANTON DE
BAVANS

MAIRIE
DE
25260 MONTENOIS

TEL. : 03.81.93.51.10
mairie.montenois@wanadoo.fr

ARRETE MUNICIPAL N° 29/2026

Portant modification des horaires d'ouverture de France Services et de l'agence postale communale

Le Maire de la Commune de MONTENOIS,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-21 et L. 2122-28 ;

VU l'arrêté du 16 juin 2025 portant approbation du référentiel France Services ;

CONSIDERANT la nécessité d'adapter les horaires d'ouverture au public aux besoins des usagers, tout en assurant le respect des obligations prévues par le référentiel national France Services ;

ARRETE :

Article 1 – Horaires d'ouverture au public

À compter du 1er novembre 2026 les horaires d'ouverture au public de France Services et de l'agence postale communale de Montenois sont fixés comme suit :

- Du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- Du lundi au jeudi : de 14 h 00 à 18 h 00.

Le service est fermé le vendredi après-midi, les samedis, dimanches et jours fériés.

Article 2 – Respect du référentiel France Services

Les horaires définis à l'article 1 sont fixés dans le respect des dispositions du référentiel national France Services, notamment celles relatives à l'ouverture au public d'au moins 24 heures par semaine, réparties sur au moins cinq jours ouvrables.

La commune veille au respect des autres obligations applicables à la structure France Services, notamment en matière d'accueil des usagers et de continuité du service.

Article 3 – Information du public et des partenaires

Les nouveaux horaires seront portés à la connaissance du public par affichage dans les locaux et par la mise à jour des supports de communication de la commune et des informations relatives à France Services.

Les partenaires concernés seront informés de cette modification conformément aux engagements applicables à la structure.

Article 4 – Exécution

Le présent arrêté sera exécuté par le Maire et entrera en vigueur à compter du 1er novembre 2026.

Fait à Montenois,
Le 29 octobre 2026
Le Maire,



Michel BERNARD